

*Plainte # 2
à l'Ombudsman de Radio-Canada*

----- Original Message -----

From: [Serge Charbonneau](#)

To: [Ombudsman de Radio-Canada](#)

Sent: Wednesday, January 22, 2014 3:10 AM

Subject: Plainte contre la propagande flagrante faite à Radio-Canada

À Pierre Tourangeau
Ombudsman des Services français

M. Tourangeau je réitère ma plainte contre Radio-Canada pour propagande flagrante.

Dans sa réponse, le directeur de l'Information, M. Champoux, persiste à dire que la présentation de ce rapport ne recelant absolument aucune preuve tangible contre le gouvernement Assad a été faite par Radio-Canada de façon adéquate.

Comment est-ce possible que suite à des événements comme l'histoire des couveuses du Koweït,

http://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_des_couveuses_au_Kowe%C3%AFt

<http://www.youtube.com/watch?v=LmfVs3WaE9Y>

on puisse présenter de la sorte des « **mots** » en nous faisant croire que ce rapport a une quelconque validité !

Comment est-ce possible que la télé de RC nous ait présenté ces photos de corps torturés en affirmant que ces photos démontraient la culpabilité du gouvernement syrien ?

Absolument rien ni dans ce rapport

<http://static.guim.co.uk/ni/1390226674736/syria-report-execution-tort.pdf>

ni dans les photos qu'il contient ne démontre la culpabilité de qui que ce soit.

Comment est-ce possible qu'une salle des nouvelles professionnelle puisse accordé de la crédibilité à un anonyme, sans visage, et sans possibilité de le localiser, sans possibilité de l'interviewer (celui qu'on appelle "césar") !

Et même s'il témoignait devant la caméra, comment peut-on accorder de la crédibilité à des « **mots** » après avoir vécu l'expérience des couveuses du Koweït ?

Comment accorder de la crédibilité à ce rapport rédigé avec si peu d'adresse avec cette mise en page nous disant «confidential» à répétition ?

À quelle date officiel fut présenté ce rapport « confidential » et à qui était-il destiné ?

Pourquoi fait-il la Une de RC et des médias occidentaux à la veille de Genève II s'il est si « confidentiel » ?

Pourquoi Mme Bédard qui est à Beyrouth et qui n'utilise son micro et sa caméra que pour faire des stand-up n'a pas cherché à aller interviewer les auteurs de ce rapport et n'a pas cherché à nous montrer des photos démontrant clairement que ces corps torturés l'on été en Syrie par les autorités syriennes. C'est pourtant ce qu'elle affirme en disant que ce rapport est la « preuve » de l'implication du gouvernement syrien dans ces tortures.

Après cette présentation fracassante faite à la télé
(à 13 min 30 sec.

<http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6985508>)

M. Champoux ose dire que Radio-Canada a mis en garde son auditoire quant à la validité du rapport.

Malgré les quelques tournures de phrases pouvant servir à s'éviter les accusations de propagande,

il est clair que RC a joué la nouvelle comme si des preuves irréfutables venaient d'être déposées par ces images «atroces» qu'on nous présente avec une émotion indéniable.

Il est clair que Radio-Canada a présenté cette propagande consciemment.

Il est clair que Radio-Canada a joué la nouvelle avec émotion et l'a présentée comme étant des preuves contre le gouvernement Assad.

Et il est clair que Radio-Canada s'est donné une possibilité de défense en mettant un bémol à la fin de son reportage lancé comme un scoop accusateur déterminant, et ce, tant du côté télé que du côté internet.

Il est clair que ce bémol ne mettait aucunement en garde l'auditoire contre une validité douteuse de ce rapport.

Radio-Canada s'est clairement livrée à de la propagande anti-syrienne.

Le rapport lui-même en est la preuve claire et nette.

La présentation grandiose et émotive du rapport en est aussi la preuve indéniable.

Par ses bémols utilisables pour sa défense, Radio-Canada démontre qu'elle était consciente de présenter de la propagande.

Serge Charbonneau
Québec